

ACTION 3: Achat d'un véhicule communal à énergie électrique	Date de création : 12/09/2017
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Agir pour un village plus respectueux de l'environnement
Objectif global 1 : Maîtrise des transports et de l'énergie dans la lutte contre le changement climatique

Contribution aux 17 Objectifs de Développement Durable (forte <input type="checkbox"/> et modérée <input type="checkbox"/>)		
		

Contribution aux 5 finalités du Développement Durable (forte <input type="checkbox"/> et modérée <input type="checkbox"/>)		
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	<input type="checkbox"/>
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	<input type="checkbox"/>
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains	<input type="checkbox"/>
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	<input type="checkbox"/>
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Mairie de Sauvagnon.
Contexte	A ce jour, la commune de Sauvagnon ne possède pas de véhicule électrique mais reste très sensible à l'impact de ce type de véhicule sur l'environnement.
Objectif	La mairie envisage donc de changer le véhicule de service actuel (clio diesel) pour un véhicule « propre » à énergie électrique. Cette action permettra également de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.
Moyens	Réalisation de devis auprès de concessionnaires.
Indicateurs de suivi	Date de l'acquisition du véhicule.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Mairie de Sauvagnon.
Durée et/ou périodicité	Permanente dès l'acquisition du véhicule.
Date de l'exécution effective	2019.
Partenaires et outils	Relation commerciale.

Coût de l'action	
Estimation du coût global	14 500€.
Coût pour la commune	Coût intégralement supporté par le budget communal (loyer mensuel d'environ 300€).
Aides et subventions	Aides de l'État liées à l'achat d'un véhicule électrique pour un véhicule diesel de plus de 10 ans.